

TARIFICATION (taxes incluses)

17 ANS ET MOINS	GRATUIT
REVENU MOINS DE 17 000\$ (voir note 1 & 2)	50 \$
PRESTATAIRE DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI (50 \$ en février seulement, quantité limitée)	70 \$
RÉGULIER	90 \$
DÉCLARATION DE DÉCÈS	100 \$
POST-FAILLITE (délai 1 semaine)	120 \$
RÉOUVERTURE DE DOSSIER	30\$/60\$

À LA CARTE

AIDANT NATUREL	20 \$
VENTE D'UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE ET AUTRES	30 \$
INVESTISSEMENT	30 \$
ASSAINISSEMENT DES EAUX	40 \$

SERVICE DISPONIBLE SUR APPROBATION SEULEMENT

DÉPENSES D'EMPLOI	40 \$
FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	50 \$
REVENU DE LOCATION	50 \$/immeuble
ENTREPRISE ET TRAVAILLEUR AUTONOME	BASE 50 \$
	VÉHICULE 25 \$
	HABITATION 25 \$

Note 1

Pour ce tarif, les revenus d'aide sociale, REEE et les bourses d'études sont soustraits du revenu total.

Note 2

Le revenu total est calculé après le fractionnement de revenu de pension.